

Pv de la réunion du conseil du LexFEIM du 24 mars 2022 à 13h30.

Présents et représentés : MM et Mmes : BRUNO Michel, CHABAL Pierre, CLERCKX Jocelyn, DENIS Edouard, FLEURY-LE GROS Géraldine, FLEURY-LE GROS Pierre, GABA Harold, GUENOLE Martine, HOYEZ Karine, LEBRETON Gilles, LEBRETON Marie-Christine, LO Gourmo,

Excusée : Mme BRIDENNE Jocelyne

Etait invité : M. Markoni GONZALES PICHUA doctorant de M. BRUNO pour présenter ses travaux de recherches.

1) Informations

Sur le plan budgétaire avec tous les engagements de crédits relatifs aux quatre colloques organisés cette année auxquels s'ajoutent les dépenses pour les deux collègues invités et les trois soutenances de thèses prévues, il ne restera plus que de l'ordre de 200 à 500 euros en crédits de fonctionnement. Les trois soutenances de thèse prévues sont celles de Mme Régnier et de MM Gadiaga et Ballo.

Les élections pour élire un représentant des doctorants (un siège vacant) auront lieu prochainement et il y aura au moins un candidat. Concernant les représentants des contractuels, le règlement intérieur du LexFEIM prévoit qu'au moins trois représentants des contractuels peuvent siéger au sein du conseil du LexFEIM et comme nous avons actuellement trois contractuels, ils peuvent donc tous siéger au sein du conseil du LexFEIM s'ils le souhaitent.

2) Politique régionale en matière d'allocations doctorales

A propos de la politique régionale en matière de financement de thèses, le conseil du LexFEIM à l'unanimité a marqué son inquiétude et son étonnement face à la baisse drastique des financements des thèses par la région normande en SHS en 2022 puisqu'il est prévu de les réduire de 12 thèses financées en 2021 à seulement 7 cette année. Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de mandater son directeur pour signer au nom du LexFEIM, la lettre adressée à ce sujet à la Région par tous les directeurs de laboratoires en SHS.

3) Dossier ASR proposé par Pierre CHABAL

Le conseil du LexFEIM a adopté à l'unanimité la proposition de demande de subvention de Pierre CHABAL au titre de l'ASR.

4) Commission internationale et conventions de recherche du LexFEIM

Une nouvelle commission a été créée au sein de l'université et il s'agit de la commission internationale co-présidée par Mathilde Le Luyer et Michael Hauchecorne tous deux vice-présidents de l'université (Partenariats et relations internationales). Tous les projets de convention internationales doivent être examinés par cette commission avant d'être adoptés en commission des statuts. Trois conventions qui concernent le LexFEIM doivent passer devant cette commission. Il s'agit du projet de convention avec le centre de recherches en droit et en science politique de l'université de Cuzco au Pérou, du projet de convention avec le centre de recherche en droit et en science politique de l'université de Séville et le renouvellement de la convention de recherches avec le centre de recherches en droit et en science politique de l'université de Nouakchott. Le conseil du LexFEIM a donné son accord à l'unanimité pour que ces conventions puissent être présentées par les collègues référents concernés au cours de l'une des prochaines réunions de cette nouvelle commission.

5) Référent international du LexFEIM

Le conseil du LexFEIM, à l'unanimité, a élu référent international du LexFEIM : Pierre CHABAL. Il siègera donc aux côtés du directeur du LexFEIM dans toutes les réunions où les questions relatives aux conventions internationales seront débattues et notamment au sein de la nouvelle commission internationale de l'université du Havre.

6) Projet européen NUTAFRICA et projet européen l'Europe comme acteur dans le monde.

Le nouveau projet de recherches Europe Horizon NUTAFRICA sur le droit à la sécurité alimentaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest, coordonné au Havre par Michel BRUNO a été envoyé à la Commission européenne et il y a de nouveaux collègues du LexFEIM qui ont accepté d'y participer : Pierre CHABAL, Harold GABA et Karine HOYEZ en plus des précédents : Marie CUQ, Armelle COUTEAU-RENAUT, Gourmo LO, BOTTINI Fabien et Michel BRUNO. Le conseil du LexFEIM a validé ces nouvelles participations à l'unanimité. Les résultats seront connus dans quatre à six mois.

Par ailleurs, Pierre Chabal a proposé que le LexFEIM s'associe au laboratoire en droit et en science politique de l'université de Liège pour monter un autre projet européen Horizon Europe puisque ce laboratoire de Liège l'a sollicité. Michel BRUNO a, ensuite, préconisé d'y associer tous les collègues publicistes car le sujet porte sur une question institutionnelle.. Puis, le conseil du LexFEIM a accepté, à l'unanimité des membres présents et représentés, que le LexFEIM soit associé à ce nouveau projet par le biais de tous les collègues publicistes.

7) Point publications et colloques

Pierre CHABAL a tout d'abord indiqué que les actes de son colloque 2021 viennent d'être publiés. Il les a, ensuite, distribué aux collègues qui ont publié dans ces actes. Puis, il a ajouté que son colloque 2022 « Completion of Eurasia » est sur les rails et que tout se déroule correctement. Michel BRUNO a, de son côté, précisé que les actes du colloque « Les défis juridiques et politiques actuels de l'Union européenne » sont en cours de publication et que son colloque sur la biodiversité dans le monde est en cours de réalisation. Il a ensuite donné la parole à Karine HOYEZ au sujet de la préparation du colloque « Le jeu, les jouets et le droit ». Elle a expliqué que la date initialement choisie n'était pas adéquate car elle se situait à proximité du colloque « Terrorisme et droits fondamentaux » et qu'il était plus judicieux de fixer une date proche des fêtes de fin d'année pour un tel sujet de colloque. Elle a donc proposé aux membres du LexFEIM la date du 24 novembre pour organiser ce colloque au lieu du 24 juin. Cette nouvelle date a été acceptée par le conseil du LexFEIM. Puis Gourmo LO a évoqué les préparatifs en cours du colloque qu'il organise avec Jocelyn CLERCCKX sur « Terrorisme et droits fondamentaux ». Il aura lieu, finalement, sur une journée vu les contraintes financières. Enfin, Michel BRUNO a ajouté que Fabien BOTTINI était en train de s'occuper de deux publications : celle relative au colloque « pluralisme et droits fondamentaux » organisé en octobre 2020 en visio intégrale pour cause de covid et de celle consacrée au colloque « Le monde d'après » qui a eu lieu en octobre 2021.

8) Présentation des travaux de recherches doctorales de M. Markoni GONZALES PICHUA.

Markoni GONZALES PICHUA a fait un résumé pendant 20 minutes de ces travaux de thèse portant sur la critique de la notion d'Etat de droit sous la direction de Michel BRUNO. Plusieurs questions lui ont été ensuite posées notamment par Edouard DENIS et par Pierre CHABAL.

La réunion a pris fin vers 16h30.